

TELECOMMANDE POUR NOCOSPRAY 2

La télécommande permet d'allumer et d'éteindre le NOCOSPRAY® 2 depuis l'extérieur de la pièce.

La notice d'utilisation décrit le fonctionnement de la télécommande à utiliser avec le diffuseur NOCOSPRAY® 2.

Cette documentation est valide dans la mesure où le client n'a pas apporté de modification au produit.

Lire attentivement ce descriptif avant toute utilisation de la télécommande avec le diffuseur NOCOSPRAY® 2.

Cette notice été rédigée pour permettre de maîtriser l'ensemble de ses fonctionnalités.

Caractéristiques

Réf. commerciale : 3010.611

Technologie sans fil

Fréquence d'utilisation : 2,4 GHz

Pile : CR2032

Tension : 3V

Portée (champ libre) : 20 mètres



Remplacement de la pile







- 1 – Retirer la vis.
- 2 – Ouvrir le boîtier.
- 3 – Retirer la pile usagée de son logement en faisant levier avec un petit outil.
- 4 – Jeter la pile dans un point de collecte prévu pour son recyclage.
- 5 – Positionner la pile neuve en la poussant dans son logement.
Attention à la polarité : + au-dessus
- 6 – Refermer le boîtier.
- 7 – Remettre la vis de fermeture.

Utilisation

Appairage (télécommande « Vierge »)

Toute télécommande est livrée vierge et doit être appairée à un appareil Nocospray® pour pouvoir fonctionner.

Avant toute première utilisation, suivre les instructions ci-dessous :

		
<p>Le Nocospray doit être éteint mais branché sur secteur</p>	<p>Appuyer sur le bouton de la télécommande (5 secondes environ) à proximité immédiate du Nocospray que l'on souhaite appairer, jusqu'à ce que la Led cligote</p>	<p>Tout en maintenant le bouton de la télécommande appuyé, allumer le Nocospray à appairer avec l'interrupteur général (les 2 en même temps)</p>
	<p>La LED de la télécommande se met à clignoter rapidement et le Nocospray appairé bippe plusieurs fois pour signaler que l'appairage s'est bien effectué.</p>	









Ré-appairage

La télécommande ne peut être appairée qu'à un seul Nocospray® à la fois.

Cependant, une télécommande déjà appairée peut être ré-appairée à un autre appareil.

Méthode de ré-appairage :

		
<p>S'assurer que tous les Nocospray à proximité de la télécommande sont bien éteints, y compris le nouveau Nocospray auquel la télécommande doit être ré-appairée</p>	<p>Brancher la prise du Nocospray à appairer</p>	<p>Appuyer longuement sur le bouton de la télécommande (environ 30 secondes) à proximité immédiate du Nocospray à appairer.</p>
		
<p>Pendant ces 30 secondes, la LED de la télécommande clignote puis s'arrête et se remet à clignoter. Cette phase est répétée 3 fois.</p>	<p>Une fois que la LED de la télécommande clignote régulièrement et sans arrêt, allumer le Nocospray à appairer avec l'interrupteur général tout en maintenant le bouton de la télécommande appuyé (les 2 en même temps)</p>	<p>La LED de la télécommande se met à clignoter rapidement et le Nocospray appairé bippe plusieurs fois pour signaler que l'appairage s'est bien effectué.</p>

Recyclage

INFORMATION IMPORTANTE POUR L'ÉLIMINATION COMPATIBLE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est soumis à la collecte séparée pour les équipements électriques et électroniques conformément à la Directive 2002/96/CE (applicable dans les pays de l'Union Européenne et aux autres pays européens disposant de systèmes de collecte sélective.

Ce symbole qui figure sur l'appareil indique qu'à la fin de son cycle de vie, l'appareil devra être traité séparément des déchets ménagers.

L'appareil devra être confié à un centre de collecte sélective pour appareils électriques et électroniques, ou rapporté au revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil.



L'utilisateur est responsable de la remise de l'appareil en fin de vie aux structures de collecte compétentes ou à une société dûment habilitée sous peine des sanctions prévues par la législation sur l'élimination des déchets. Les déchets des consommables doivent être gérés en conformité avec les réglementations locales relatives à la gestion des déchets.

La collecte sélective réalisée avant le recyclage, le traitement et l'élimination compatible avec l'environnement de l'appareil usagé contribue à éviter les nuisances pour l'environnement et pour la santé, et favorise le recyclage des matériaux qui composent l'appareil.